

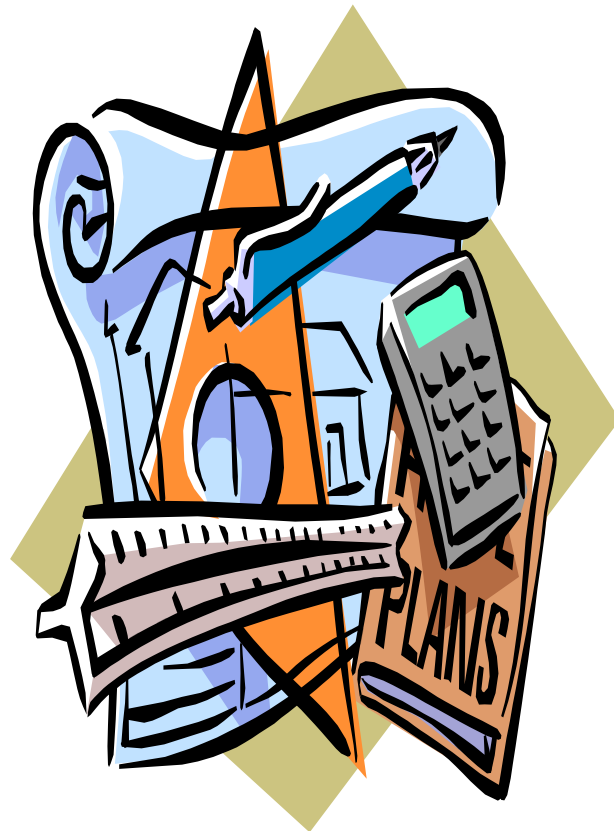
# La CGT quitte la CAP !!

CAP des SACDD du 20 février 2018

---

Recours PFR  
~~Recours RIFSEEP~~  
~~Recours Télétravail~~  
Recours CREP  
Titularisations  
Intégrations  
Détachements entrants  
Réorganisations de  
services

---





# COMMUNIQUÉ AUX SACDD

Lors de la CAP spécifique recours du 20 février 2018, la CGT, suivie des autres organisations syndicales, a été dans l'obligation de quitter la salle en milieu d'après-midi au moment de l'étude des recours RIFSEEP.

Face à l'attitude totalement méprisante et obstinée de l'administration pour laquelle seule la note de gestion compte, et après avoir déjà dénoncé le fait que nos ministères ne respectent pas les droits fondamentaux des agents, et dans le but de protéger et de défendre tous les personnels, une seule issue possible : quitter la salle !!! Les élus se sont rendus ensuite en délégation chez le DRH (Jacques CLEMENT) pour lui exprimer notre mécontentement. Suite à cette irruption dans le bureau du DRH, la CGT demande un rendez-vous pour discuter, sur le fond, du fonctionnement de la CAP des SACDD !!!

En effet, il est inconcevable pour nous élues CGT en CAP de n'avoir aucune marge de manœuvre sur les dossiers présentés, sauf à voter contre les décisions de l'administration. Pour rappel, la CAP est une instance paritaire, et lorsqu'il y a un vote, et même avec un vote unanime « contre » de la part des organisations syndicales, c'est la décision de l'administration qui sera appliquée !!!

Bien évidemment, les recours non traités seront étudiés lors d'une prochaine CAP. N'hésitez pas à nous contacter pour avoir les informations nécessaires.

Nous conseillons à tous les agents de se rapprocher de leur section CGT locale afin de les aider à faire des recours en cas de besoin.

La CGT continuera à combattre le comportement totalement fermé et hermétique de l'administration. Les élues CGT représentent les personnels et ne sont, en aucun cas, « à la botte » de l'administration.

Les élues CGT à la CAP n'ont qu'un seul but : la défense collective et individuelle des SACDD du MTES et du MCT.

Les élues CGT à la CAP des SACDD

## **DÉCLARATION CGT À LA CAP DES SACDD DU 20 FEVRIER 2018**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, Cher-ère-s Camarades,

Non, les fonctionnaires ne sont pas une charge mais sont bien une richesse pour notre société !!

Le gouvernement Philippe, après avoir annoncé la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires, gelé à nouveau le point d'indice, réactivé le jour de carence, augmenté la CSG, organisé Action Publique 2022, s'en prend maintenant au statut des cheminots.

Il faut que cela cesse !!!

La CGT rappelle que le système social français avait en 2008 permis d'absorber un peu l'impact de la crise financière. Mais ce gouvernement d'inspiration ultra-libérale s'acharne à démonter totalement le système social à la française. La CGT résistera !

Les fonctionnaires doivent être fiers de leurs missions et du travail accompli au service des citoyens !

C'est pourquoi tous les fonctionnaires doivent manifester leur mécontentement et revendiquer par la grève et les manifestations le 22 mars 2018, pour :

- une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- l'arrêt des suppressions d'emplois et les créations statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin, au lieu d'un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions d'emplois ;
- un nouveau plan de titularisation des contractuel(les), de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- l'abrogation du jour de carence ;
- la défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers

Dans nos ministères, et même si nous n'avons toujours pas la feuille de route « AP 2022 », nous savons d'ores et déjà que des pans entiers de nos missions seront transférés dans des établissements publics. Pour les établissements publics qui existent déjà, ceux-ci sont directement menacés et les suppressions de poste annoncées sont inacceptables.

En ce qui concerne la CAP de ce jour, nous ne pouvons qu'être choqués de l'attitude des services qui, une fois de plus, demande aux stagiaires d'être au moins aussi performants qu'un agent expérimenté.

Le RIFSEEP, véritable « usine à gaz » à l'aune de la PFR, provoque autant de mécontentements que celle-ci. La CGT le constate au vu du nombre de recours à traiter et constate également, que comme d'habitude, la DRH donne systématiquement raison à ses chefs de service.

En ce qui concerne le droit au télétravail, il est tout à fait surprenant que dans les conditions de stress et de mal-être des agents constatées dans tous les services, certains chefs aient « le culot » de refuser cet aménagement à quelques agents.

La CGT pense que ce ne sont là que les premiers recours et revendique ce droit au télétravail à tous les agents qui en font la demande.

Dans tous les services, l'administration a mis en place des groupes de travail RPS, les CHSCT (organes indispensables à la protection des agents, et pourtant mis sur la sellette !!) sont de plus en plus interpellés par des personnels en souffrance.

La CGT l'a déjà dénoncé et le dénonce encore aujourd'hui : nos ministères ne respectent plus les droits fondamentaux des personnels !!!

Les élues CGT à la CAP des SACDD

*À la suite des déclarations, la présidente de la CAP a annoncé que la CAP liste d'aptitude 2018 sera décalée pour cause de grève et de manifestations le 22 mars 2018. La CGT vous tiendra informée le plus rapidement possible des nouvelles dates.*

## TITULARISATIONS :

NOM - PRÉNOM	AFFECTATION	CORPS / GRADE	DATE D'EFFET
FOURNEAUX Elodie	UDHL 94 / BELSB	SACDD CN (AG)	05/09/17
PLANCHON Geoffrey	DDT 02	SACDD CN (AG)	05/03/18
SPINELLI Corinne	DDT 02	SACDD CN (AG)	05/03/18

*L'administration proposait, à nouveau, une prolongation de stage pour l'un des agents. Les organisations syndicales ont obtenu une titularisation immédiate.*

## INTÉGRATIONS :

NOM - PRÉNOM	CORPS / GRADE D'ORIGINE	CORPS / GRADE D'INTÉGRATION	SERVICE	DATE D'EFFET
GAINCHE Françoise	Technicien supérieur hospitalier 1ère classe	SACDD CE (AG)	ENSM	01/03/18
MATTEONI Marie-Angèle	SA-CN	SACDD CN (AG)	DDT 52	01/03/18
SEGUIN-DIVE Gilbert	SA-CN	SACDD CN (AG)	DDTM 06	01/03/18

## DÉTACHEMENTS ENTRANTS DANS LE CORPS :

NOM - PRÉNOM	ADMINISTRATION D'ORIGINE	GRADE D'ACCUEIL	SERVICE	DATE D'EFFET
DELACHANAL Sylvie	Département de l'Isère	SACDD CE (AG)	CGET	01/03/18
DELALANDE Nathalie	Affaires Sociales	SACDD CN (AG)	CGET	01/03/18
PARISSE Sylvie	Cour des Comptes	SACDD CN (AG)	CGET	01/05/18

## RÉORGANISATIONS DE SERVICES :

Réorganisation de la DRIEA, sans changement de résidence administrative, présentée en CAP pour information.

Réorganisation de la DDTM 29, avec changement de résidence administrative, présentée en CAP pour avis : Avis Favorable.

## RECOURS CREP :

1 recours a été étudié en CAP. Les organisations syndicales ont obtenu que les demandes de l'agent soient validées.

## RECOURS PFR :

2 recours ont été étudiés en CAP : l'administration a mis au vote le maintien du coefficient pour chacun d'entre eux. Les organisations syndicales ont voté contre ce maintien (et pour l'augmentation de ces coefficients) estimant que les agents étaient dans leur droit en établissant ces recours.

## RECOURS RIFSEEP :

11 recours devaient être étudiés en CAP : après 3 recours où aucune discussion n'était possible, après 3 votes... et devant le fiasco en cours, la CGT quitte la salle !!!

## RECOURS TELETRAVAIL :

Ces recours n'ont pas pu être étudiés. À l'identique des recours RIFSEEP, ils seront étudiés lors d'une prochaine CAP.

N'hésitez pas à transmettre vos dossiers et à contacter vos élues CGT à la CAP :

<b>RÉTHORÉ Laurence</b>	<b>DREAL HAUTE-NORMANDIE</b> 2 rue Saint Sever 76032 ROUEN CEDEX laurence.rethore@developpement-durable.gouv.fr ☎ 02 32 18 97 39
<b>STREIFF Bernadette</b>	<b>DDTM du FINISTERE</b> 1 Rue du Port 29900 CONCARNEAU bernadette.streiff@finistere.gouv.fr ☎ 06 64 48 16 44
<b>BARBEAU Christelle</b>	<b>DDTM des LANDES</b> 351 Boulevard Saint Médard – BP 369 40012 MONT DE MARSAN CEDEX christelle.barbeau@landes.gouv.fr ☎ 05 58 51 31 05
<b>LARONCE Christine</b>	<b>DREAL OCCITANIE</b> Cité administrative 2 Bd Armand-Duportal - BP 80002 31074 TOULOUSE CEDEX 9 christine.laronce@developpement-durable.gouv.fr ☎ 05 62 30 26 32

## **BULLETIN D'ADHESION**

Rejoignez la CGT et prenez la parole dans vos services et pour participer à la vie syndicale localement et nationalement :

NOM : ..... PRENOM : .....

SERVICE : .....

ADRESSE : .....

.....

SIGNATURE

**NOTA BENE : les cotisations syndicales ouvrent droit à un CREDIT D'IMPÔT (66 %)**